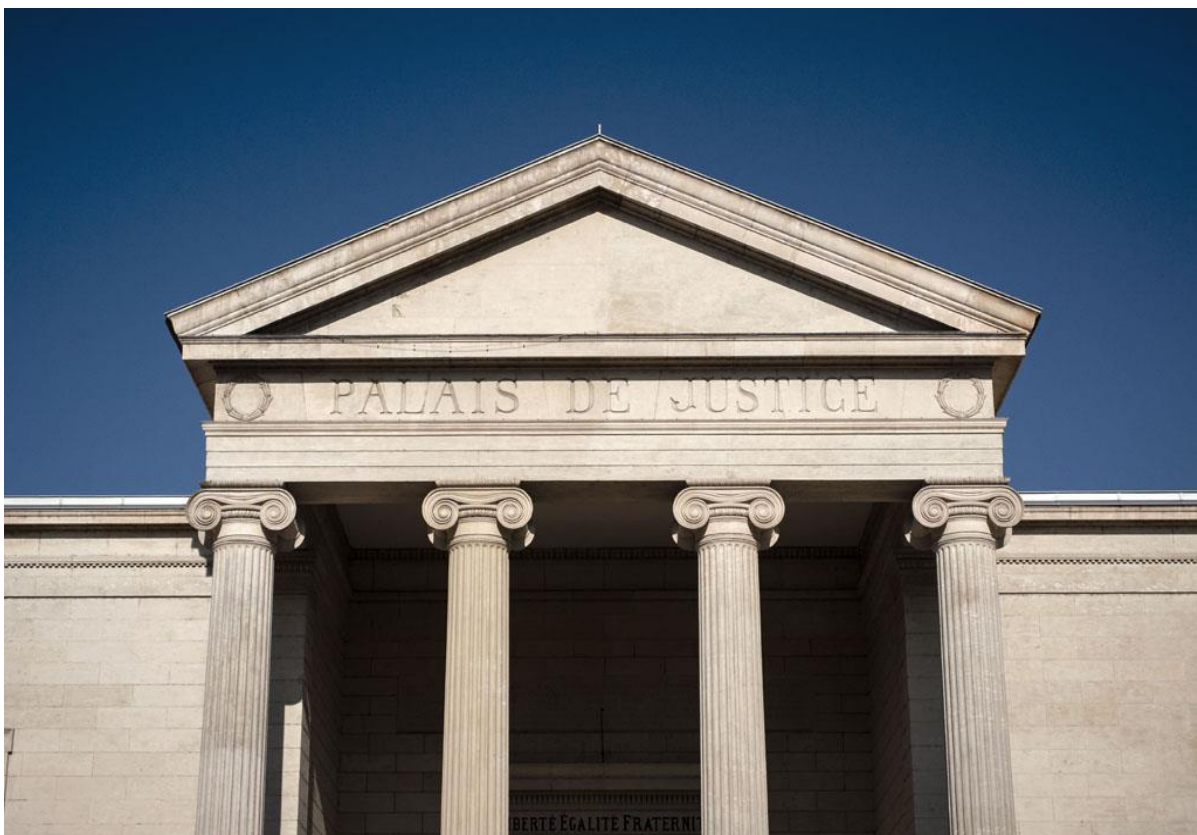




Facile à lire et à comprendre

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Dordogne

CDAD de la Dordogne



APIJ ©

C.D.A.D veut dire

Conseil **D**épartemental d'**A**ccès au **D**roit de la **D**ordogne

Le **C.D.A.D** vous aide à mieux
comprendre vos droits et devoirs

C'est quoi Le Conseil Départemental d'Accès au Droit ?

C.D.A.D veut dire

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit.

Le **C.D.A.D** est un lieu qui existe dans chaque département.



Si vous avez un problème de droit vous pouvez demander l'aide du **C.D.A.D**.



Par exemple

Un divorce



Le **C.D.A.D** vous aide gratuitement.



Le **C.D.A.D** vous informe sur vos droits et vos devoirs.



Le **C.D.A.D** travaille avec plusieurs spécialistes du droit.



Par exemple

Un avocat



Le **C.D.A.D** vous dit à qui vous devez vous adresser.

Le **C.D.A.D** vous permet de rencontrer des associations

Ces associations peuvent vous aider et vous défendre.



Par exemple

L'Association Départementale
d'Aide Aux Victimes
d'Infractions Pénales



Le **C.D.A.D** vous explique comment se défendre
si vous n'avez pas d'argent.

C'est l'aide juridictionnelle.



Si vous êtes en conflit avec une personne,

le **C.D.A.D** vous propose d'en parler avec des professionnels.

Ces professionnels vous aident à vous mettre d'accord.

Ces professionnels sont **le médiateur et le conciliateur**.



Définitions

Le **médiateur** aide à discuter avec l'autre personne.

Le **conciliateur** aide à trouver une solution entre vous deux.

Le **C.D.A.D** organise des réunions

pour expliquer ce qu'est un citoyen.

Connaître vos droits c'est important.



Où trouver le **Conseil Départemental d'Accès au Droit ?**

Sur internet

cdad-dordogne.fr



Si vous êtes à **PÉRIGUEUX**

Il faut aller à la Maison des Associations
12 cours Fénélon au deuxième étage



Mais attention il faut téléphoner avant
Pour prendre rendez vous
05 53 06 39 33



Ou vous pouvez envoyer un mail
cdad-dordogne@wanadoo.fr

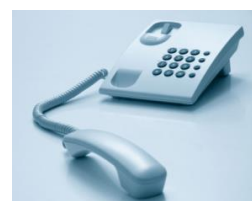


Si vous êtes à NONTRON

Il faut aller à l'ancien Tribunal d'Instance
Place Raymond Boucharel



Mais attention il faut téléphoner avant
Pour prendre rendez vous
05 53 06 39 33



Ou vous pouvez envoyer un mail
cdad-dordogne@wanadoo.fr



Si vous êtes à RIBERAC

Il faut aller à la Mairie
7 rue des Mobiles de Coulmiers



Mais attention il faut téléphoner avant
Pour prendre rendez vous
05 53 06 39 33



Ou vous pouvez envoyer un mail
cdad-dordogne@wanadoo.fr



Si vous êtes à TERRASSON

Il faut aller au Château Jeanne d'Arc

Place du Foirail



Mais attention il faut téléphoner avant

Pour prendre rendez vous

05 53 06 39 33



Ou vous pouvez envoyer un mail

cdad-dordogne@wanadoo.fr



Si vous êtes à SARLAT

Il faut aller au Tribunal d'Instance

Place de la Grande Rigaudie



Mais attention il faut téléphoner avant

Pour prendre rendez vous

05 53 31 83 47



Ou vous pouvez envoyer un mail

cdad-dordogne@wanadoo.fr



Si vous êtes à BERGERAC

Il faut aller à la Maison du Département
16 Rue du Petit Sol



Mais attention il faut téléphoner avant
Pour prendre rendez vous
05 53 73 24 77



Ou vous pouvez envoyer un mail
mjd.tgi-bergerac@justice.fr



°

CDAD de la Dordogne



Le droit accessible à tous

Document réalisé par **Mme Sylvie BURGEVIN** et **M. Thierry FRANÇOIS**

avec l'aide de 2 éducateurs

des Résidences de L'Isle de l'A.P.E.I de Périgueux

 **Apei Périgueux**

Corrigé par l'association « Nous Aussi » de la Dordogne».



© Logo européen facile à lire : inclusion Europe

